

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1273 Du 02 Juillet 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

LA BANQUE EUROPEENNE CONTINUE DE SOUTENIR LA RESILIENCE DES AUTOROUTES ET LA MODERNISATION DES CHEMINS DE FER AU MAROC.

La première visite officielle de Nadia Calviño au Maroc, en sa qualité de présidente du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI), témoigne d'un nouvel élan dans le partenariat entre l'Union européenne et le Maroc et d'un renforcement du soutien apporté par cette institution financière européenne.

Mardi 30 juin au soir, au siège du ministère de l'Économie et des Finances, des déclarations de partenariat et de coopération ont été signées concernant deux contrats de financement d'un montant de 365 millions d'euros, au profit de l'Office national des chemins de fer et de la Société nationale des routes du Maroc, visant à renforcer la résilience et la sécurité des réseaux routier et ferroviaire marocains. Ces investissements "renforceront la connectivité et les perspectives économiques" dans tout le Royaume, dans le cadre de la célébration du partenariat entre le Maroc et la Banque européenne d'investissement. D'après les déclarations signées par les responsables marocains et européens, les accords signés concernent deux opérations de financement : un prêt de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 50 millions d'euros, assorti d'une subvention de l'Union européenne d'un montant de 15 millions d'euros, destiné à financer le projet " Office national des chemins de fer - Réhabilitation du réseau ferroviaire ". Le second est un prêt de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 300 millions d'euros, destiné à financer le projet " Société nationale des autoroutes - Flexibilité autoroutière ". À cette occasion, Nadia Fattah, ministre de l'Économie et des Finances, a salué l'engagement de la Banque européenne d'investissement envers le Royaume, concrétisé par le financement de ces deux projets structurels. Dans une déclaration à la presse suite à la signature, elle a exprimé " la volonté du Royaume de consolider ce partenariat stratégique dans les secteurs clés de l'économie nationale ", le qualifiant de partenariat " solide ".

Partenariat modèle

Nadia Fattah a également salué " le niveau de coopération fructueuse et le soutien continu apportés par la Banque européenne d'investissement aux projets stratégiques au Maroc ", considérant que " ce partenariat exemplaire reflète la confiance mutuelle et traduit la force des relations bilatérales ". La responsable du gouvernement marocain a souligné dans sa déclaration que " les projets conjoints sont pleinement conformes aux hautes directives royales visant à accélérer le rythme du développement économique et social et à assurer la souveraineté du Royaume en matière d'eau et d'énergie compte tenu du contexte international et régional actuel ". Nadia Fattah a souligné " l'importance de concentrer les efforts et les financements de la prochaine phase sur les secteurs vitaux les plus prioritaires, notamment les programmes visant à lutter contre la pénurie d'eau et à reconstruire et réhabiliter les zones touchées par des catastrophes naturelles ", en plus de renforcer l'attractivité des investissements et de soutenir le secteur privé en tant que moteur essentiel de la création d'emplois durables. Elle a également noté l'aspiration du Maroc à " élever ce partenariat vers des horizons plus larges de financement innovant " qui servent la compé-

titivité économique nationale et renforcent la résilience de l'économie marocaine. Pour sa part, la présidente de la Banque européenne d'investissement, Nadia Calviño, a confirmé dans une déclaration le " partenariat stratégique profond et solide " qui unit la banque au Royaume du Maroc, notant que le Maroc " représente un partenaire clé et pivot dans la région et bénéficie d'une grande confiance de la part des institutions financières internationales " en raison de sa stabilité et de son dynamisme économiques. Calviño a expliqué que " la banque est déterminée à continuer de soutenir et de développer les grands projets de développement du Royaume, en particulier ceux liés au développement d'infrastructures durables et à la promotion de la transition vers les énergies renouvelables. " Le président de la Banque européenne d'investissement a ajouté que " l'institution européenne suit avec une grande satisfaction les réformes structurelles et économiques ambitieuses menées par le Maroc, soulignant son ferme engagement à accompagner le Royaume dans ses priorités nationales, notamment en matière de gestion des ressources en eau pour relever les défis de la sécheresse et du changement climatique, ainsi que de soutien à l'innovation et aux micro, petites et moyennes entreprises, et de contribution effective au financement de programmes sociaux et éducatifs qui contribuent directement à une croissance inclusive qui profite à tous les segments de la société. "

Réunion bilatérale

Le même jour, la ministre de l'Économie et des Finances a reçu, au siège de son ministère, Nadia Calviño, présidente du Groupe de la Banque européenne d'investissement, à l'occasion de sa première visite officielle au Maroc en sa qualité de présidente de la Banque. Selon le ministère marocain des Finances, cette rencontre a permis de réaffirmer le partenariat exceptionnel entre le Royaume du Maroc et la Banque européenne d'investissement, qui soutient les efforts de développement économique et social du pays depuis près de 50 ans. Fattah a salué l'engagement " indéfectible " de la Banque européenne d'investissement envers le Maroc, à travers le financement de plusieurs réformes et projets structurels dans des secteurs stratégiques. Lors de leur rencontre, les deux parties ont également passé en revue les opérations les plus importantes actuellement à l'étude, ainsi que les perspectives de signatures attendues pour l'année 2026, témoignant du dynamisme et de la diversité de la coopération entre le Royaume et la Banque. Les discussions ont également porté sur les perspectives de renforcement du partenariat entre le

Maroc et la Banque européenne d'investissement dans le cadre du " Pacte méditerranéen " et du partenariat stratégique entre le Maroc et l'Union européenne, avec un accord sur



l'importance de continuer à consolider cette coopération, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de la gestion durable des ressources en eau, des infrastructures et du soutien au secteur privé. Les deux parties ont renouvelé leur " engagement à travailler ensemble pour renforcer le partenariat " entre le Maroc et la Banque européenne d'investissement, au service des grandes priorités de développement du Royaume. Il convient de noter que les activités comprenaient un événement organisé par " BEI " sous le slogan " Ensemble à Rabat depuis 20 ans, partenaires depuis près de 50 ans ", à travers une discussion parallèle (entretien au coin du feu) entre Nadia Fattah et Nadia Calviño qui s'est concentrée sur les perspectives de renforcement de la coopération dans le domaine de l'investissement, les leviers de mobilisation du secteur privé, ainsi que les moyens de soutenir les priorités de développement au Maroc. ■

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- *Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

LA FAIBLESSE DU "TELETRAVAIL" SOULEVE DES QUESTIONS CHEZ LES MAROCAINS QUANT A LA PREPARATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

Un rapport récent du Haut-Commissariat au Plan indique que seulement 6,8 % de la population active au Maroc (âgée de 15 ans et plus) ont déclaré lors du Recensement général de la population et du logement de 2024 qu'ils ne se rendent pas quotidiennement sur leur lieu de travail, soit parce qu'ils travaillent à partir de leur domicile, soit dans le cadre du télétravail, soit par le biais d'activités exercées à leur domicile.

Les analystes économiques attribuent la faible adoption du télétravail au Maroc, telle que révélée par les chiffres sus-mentionnés, à des facteurs concomitants, notamment l'absence de cadre juridique pour ce type de travail et la prévalence d'une culture traditionnelle parmi un pourcentage important d'entreprises marocaines qui considèrent ce système comme un obstacle au contrôle des employés.

Absence de réglementation
Rachid Sari, directeur du Centre africain d'études stratégiques et de numérisation, a souligné que " le Maroc souffre toujours de la contrainte de l'absence d'un cadre juridique réglementant le travail à distance, d'autant plus que le Code du travail n'a pas changé depuis plus de 21 ans ", à l'exception de l'amendement récemment approuvé par le Parlement stipulant que les agents de sécurité privés doivent être soumis aux heures de travail normales (8 heures par jour). Sari a expliqué que " le système d'exploitation au Maroc est encore purement traditionnel ", notant que " la comparaison prouve que les entreprises multinationales internationales sont celles qui sont bien organisées et structurées en ce qui concerne le travail à distance, tandis que la majorité des grandes entreprises considèrent ce système comme une perte de temps et qu'il ne permet pas de contrôler les employés. " Il a également souligné que " plusieurs entreprises marocaines ne disposent pas encore de systèmes d'information permettant l'accès à distance aux plateformes comptables et à toutes les plateformes spécifiques à l'entreprise ". Il a souligné que l'adoption du télétravail, dans ce contexte, " n'est pas une mince affaire ; elle requiert des compétences, notamment la maîtrise des technologies modernes ", évoquant également la nécessité de mettre à jour le cadre juridique. Il a souligné l'importance de passer à un modèle de travail à distance " afin de réduire la consommation d'énergie qui pollue l'environnement et de diminuer les coûts de

transport, notamment dans les grandes villes, pour les employés et les travailleurs ". Il a ajouté que parmi les solutions possibles à adopter figure la combinaison des deux systèmes (en présentiel et à distance), notant que " les entreprises multinationales, en particulier, ont adopté l'allocation de deux jours au travail à distance ".
économie de surveillance



Amin Sami, expert et consultant international en planification stratégique et conduite du changement, a déclaré que " la faiblesse du travail à domicile ou du travail à distance au Maroc souligne que l'économie marocaine est encore davantage une économie de présence physique et de surveillance qu'une économie de résultats et de confiance numérique ". Sami a ajouté, dans une déclaration que " le chiffre de 6,8 % cité par le Haut-Commissariat à la Planification ne reflète pas seulement le télétravail, mais confond également le travail à domicile et les activités domestiques, ainsi que certaines professions rurales et familiales ". Concernant les raisons de la " faible adoption du télétravail au Maroc ", Sami a

évoqué " la structure même de l'économie marocaine ; une grande partie du travail est liée à la présence physique, ce qui s'applique aux secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la construction, des services directs, de la sécurité, de l'éducation, de la santé et de l'administration territoriale ", considérant qu' " il n'est pas possible de transformer une économie basée sur la "main, l'œil et le lieu" en une économie à distance par une simple décision administrative ". Il a également souligné la " culture de gestion au sein des institutions ", expliquant que " de nombreux départements et entreprises mesurent encore le travail en fonction du nombre d'heures de présence, et non des résultats ", faisant remarquer que " le manager veut voir l'employé devant lui, comme si la productivité nécessitait une fiche de présence, et non un tableau de bord ". Il a souligné " l'impact de l'absence d'un cadre juridique et réglementaire complet ", d'autant plus que " le télétravail nécessite des règles concernant les horaires de travail, la rémunération, les accidents du travail, la protection des données, la cybersécurité, le droit aux indemnités de départ et l'évaluation des performances ". Le même porte-parole a déclaré : " La numérisation des procédures est insuffisante ; un employé ne peut pas travailler à distance si le dossier papier, la signature manuelle, le tampon et la présence au bureau restent au cœur du processus administratif. " Sami a conclu, pour sa part, que " l'avenir ne se dirige pas vers le télétravail généralisé, mais plutôt vers un modèle hybride intelligent : deux jours de télétravail pour les professions numérisables, des centres de travail proches du domicile dans les villes moyennes, la numérisation des procédures, la mesure des performances par les résultats et la transformation du télétravail, d'un privilège administratif, en un outil de productivité et de justice spatiale. " ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOUI

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOUI

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

AVIS DE CONSTITUTION
OPTURA SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'ayant les caractéristiques suivantes :
Nature juridique : Société à responsabilité limitée.
Objet social : Autres activités informatiques.
Siège social : 174 Boulevard mohamed zerkoutni Seme étage bureau 12 casablanca .
Durée : 99 ans.
Capital social : 10 000 dirhams
Associé : Mr ABDELGHANI MAAGOUL
Parts sociales : Mr ABDELGHANI MAAGOUL 50 parts de 100 dhs chacune
Associé : Mr ABDELHAMID EL MALKI.
Parts sociales : Mr ABDELHAMID EL MALKI 50 parts de 100 dhs chacune
La gérance : Mr ABDELGHANI MAAGOUL et Mr ABDELHAMID EL MALKI .
Dépôt légal effectuée au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 24/06/2026. RC N° 736163.

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM
23, RUE JEAN JAURES, QUARTIER GAUTHIER, 20060 CASABLANCA, MAROC
TÉLÉPHONE : +(212) 808 526 065
AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE
CAVES LA GIRONDE BEVERAGES DISTRIBUTION " CGBD " SARLAU
Suivant acte sous seing privé en date du 09/06/2026 à Casablanca, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée à associé unique CAVES LA GIRONDE

BEVERAGES DISTRIBUTION " CGBD "
sarlaui Inscrite au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro 130369 a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes :
1.Confirmation de Mr ASSAB Abderrahman dans ses fonctions de Gérant Unique et pouvoirs de signatures.
2.Adoption des statuts refondus de la société.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 24/06/2026 sous référence N° 1030479. "Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Casablanca en date du 24/06/2026 sous référence N° 27107.

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM
23, RUE JEAN JAURES, QUARTIER GAUTHIER, 20060 CASABLANCA, MAROC
TÉLÉPHONE : +(212) 808 526 065
AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE
EMBALLAGE SERVICE SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 12/06/2026 à Casablanca, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée EMBALLAGE SERVICE sarl Inscrite au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro 31159 a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes :
1.Approbation de la Démission de Mme BERRADA Kenza de ses fonctions de Gérant.
2.Approbation de la nomination de Mr OMAR Hussein Farouk Aly en qualité de Gérant Unique et pouvoirs de signature.
3.Adoption des statuts refondus de la société.

4.Formalités et pouvoirs.
Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 24/06/2026 sous référence N° 1030507. sDéclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Casablanca en date du 24/06/2026 sous référence N° 27132.

" MNW "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 15, BD DU FOUARAT-HAY MOHAMMADI
RC. CASABLANCA N°699567
DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société : "MNW" - SARL, établi en date du 30 Avril 2026, il a été décidé :
-La dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société,
-La nomination en qualité de liquidateur : -Monsieur Mohamed LAALJ (le père), de nationalité marocaine, né le 15/10/1940, demeurant à CASABLANCA - 198, ROUTE DE MAKKA CALIFORNIE et titulaire de la C.I.N N° B 87687 ; et la fixation du siège de la liquidation au siège social de la société à CASABLANCA-- 15 BD DU FOUARAT-HAY MOHAMMADI.
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12 juin 2026, sous le numéro : 1028998.
POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

BASIRA OPTIQUE -SARL
RC : 712047
CESSION DE PARTS SOCIALES

I - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 16/06/2026, enregistré à la même ville le 16/06/2026, les associés de la société "BASIRA OPTIQUE -SARL" société à responsabilité limitée, au capital de 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams, ayant son siège social à 64 RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR CASABLANCA, ont décidé les suivantes :
1-Cession de 150 parts sociales :
Cédant
-MR. GE XUEJIN (150 parts)
Cessionnaire;
-MR. DU LINGDONG (150 parts)
2- Mme. MAN HU, Mr. GE XUEJIN et Mr. DU LINGDONG sont nommés en qualité de cogérants de la société pour une durée illimitée.
3- La société est engagée vis-à-vis des tiers (y compris la banque) par la signature de l'un des deux cogérants: **Mme. MAN HU et Mr. GE XUEJIN.**
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 25/06/2026 sous le numéro 1030764.

" ATHTEX - SARLAU"
RC N° 736419
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 19/06/2026, enregistré à la même ville le 25/06/2026, il a été établi

les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES:Mr. AYYACH MOHAMMED.
2°) DENOMINATION: ATHTEX - SARL AU
3°) OBJET : la société a pour objet : Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).
4°) SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100,00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit : Mr. AYYACH MOHAMMED 1000 parts.
8°) GERANCE : Mr. AYYACH MOHAMMED est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/06/2026 sous le numéro 1030692.

" REQIAMAT "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL: N°130, BLOC 25, AVENUE MIMOSA, HAY EL FARAH, AGADIR.
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé le 09 Juin 2026,

il est établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé Unique, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : " REQIAMAT " Société à Responsabilité Limitée à associé unique.
Objet principal : La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger :
"Importation et exportation de matériaux d'engins, de matériel roulant et équipements de BTP et industriels ;"Négoce sous toutes ses formes ;
"Travaux divers ou construction.
APPORTS - CAPITAL - PARTS SOCIALES :
Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100.000,00) Dhs qui a été versée dans la caisse de la société et divisé en mille (1000) parts de cent (100) Dhs chacune, libérées totalement du capital et attribuées à l'associé unique comme suit :
Madame Reqia EL MOUQIT 1000 Parts
L'associé unique fait l'apport en numéraire suivant :
Madame Reqia EL MOUQIT 100.000,00 dirhams
Siège Social : N°130, Bloc 25, Avenue Mimosa, Hay El Farah, Agadir.
Gérance : la société sera gérée par Madame Reqia EL MOUQIT.
Durée : L'exercice social commence LE PREMIER JANVIER ET SE TERMINE LE 31 DECEMBRE de chaque année.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 23 Juin 2026 sous le numéro du Registre de commerce 69445.

Pour vos Annonces
Tél.:0522.83.83.96

INFORMATIONS

LE TAUX D'EPARGNE NATIONALE EST EN DEVELOPPEMENT AU MAROC.

Le Haut-Commissariat à la Planification a indiqué que l'épargne nationale s'était stabilisée à 31,4 % du PIB, contre 29,5 % précédemment.

Le Haut-Commissariat à la Planification a expliqué dans son communiqué de presse sur la situation économique du premier trimestre 2026 que la stabilité de l'épargne nationale tient compte de la hausse de la consommation finale nationale aux prix courants de 4,6 %, contre 4,3 % un an plus tôt. La même source a ajouté qu'avec une augmentation du PIB en valeur de 5,7 % et une augmentation du revenu net provenant du reste du monde de 23,8 %, la croissance du revenu national disponible total, au cours du premier trimestre 2026, a connu une augmentation de 6,8 % au lieu de 5,9 %.

L'investissement total (formation brute de capital fixe, variations des stocks et acqui-



sitions nettes de biens de valeur) représentait 32,9 % du PIB. En conséquence, les besoins de financement de l'économie nationale s'élevaient à 1,5 % du PIB. ■

LE MAROC EST LE PREMIER IMPORTATEUR DE DATTES TUNISIENNES.

Le Royaume du Maroc a représenté plus de 14 % des exportations tunisiennes de dattes à l'étranger au cours des huit premiers mois de la campagne agricole 2025/2026, selon les dernières données publiées par l'Observatoire national tunisien de l'agriculture " ONAGRI ".

La même source a indiqué que les exportations de dattes tunisiennes ont connu une augmentation de 5,3 % des quantités exportées par rapport à la saison précédente, atteignant plus de 121 000 tonnes, dont environ 83,3 % étaient de la variété " Deglet Nour ", notant également une augmentation de la valeur des exportations de 4,8 %, soit plus de 770 millions de dinars. La Source nationale tunisienne de l'agriculture a indiqué que le prix moyen enregistré au cours du mois de mai a atteint environ 5,96 dinars par kilogramme, soit une baisse de 7 % par rapport au prix moyen enregistré au cours de la même période l'année dernière, soulignant que le prix de la variété " Deglet Nour " a également enregistré une baisse d'environ 5,9 %, pour s'établir à 7,20 dinars par kilogramme. Concernant les exportations de dattes

biologiques, l'Observatoire national tunisien de l'agriculture a indiqué qu'elles s'élevaient à plus de 7 000 tonnes, pour une valeur de près de 72 millions de dinars, soit une augmentation des quantités exportées de 13,3 % et des recettes de 28,4 % par rapport à la saison précédente. Il a expliqué que l'Union européenne est la principale destination des produits tunisiens, représentant 47,9 % du volume des exportations, suivie de l'Asie à 21,0 %, puis de l'Afrique à 19,3 %. L'institution tunisienne susmentionnée a souligné que le Maroc occupait le premier rang des pays importateurs de dattes tunisiennes, suivi de l'Italie et de l'Allemagne, qui représentaient respectivement 12,2 % et 10,4 % des quantités de dattes exportées. ■



WIN EVOLUTION



- * **Business Center**
- * **Domiciliation des entreprises**
- * **Création des Entreprises**
- * **Conseil juridique et fiscal**
- * **Agent d'affaires**
- * **Gestion & Organisation**
- * **Propriété Intellectuelle**

**75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com**



JURIPRO

- **Assistance et Gestion Comptable**
- **Assistance et Gestion en fiscalité**
- **Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- **Tous Travaux Audit**
- **Tous travaux d'Organisation**

**Ferdaous Gh1 C Esc 25 Rez de Chaussée Appt.4 Oulfa -Casablanca-
Mobile : 0664-72-02-65 Email: Juripro@menara.ma**

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	8,90530	10,3495
CAD	6,26960	7,28620
GBP	11,8650	13,7890
DKK (100)	143,27	143,35
NOK (100)	94,645	94,609
SEK (100)	96,534	96,720
CHF	11,602	11,617
JPY(100)	5,7768	5,7917
EURO	10,7092	10,7141
10 DINAR ALGERIENS	0,7052	0,7055
DINAR TUNISIEN	3,1755	3,1837
DINAR LIBYEN	1,9086	1,9073
MRO(100)	23,746	23,745
DINAR KOWETTIEEN	30,292	30,324
SAR	2,5013	2,5016
AED	2,5582	2,5581

Source **BANK AL-MAGHRIB**

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

DANTES GLOBAL, SARL AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE I) Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca le 15 Juin 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : *DENOMINATION: " DANTES GLOBAL " *OBJET : Centre d'appel, l'intermédiation pour toute société de services; *SIÈGE SOCIAL : 75, BD ANFA, ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE, 8EME ETAGE, APPT B 103, CASABLANCA, MAROC. *CAPITAL SOCIAL : Le Capital Social est fixé à 100.000,00 (Cent Mille) Dirhams, divisé en 1000 (Mille) parts de 100,00 (Cent) Dirhams de valeur nominale chacune, accumulables, numérotées de 01 à 1000 toutes incluses et toutes souscrites et libérée entièrement en numéraire par l'associée unique de la société. *GERANCE DE LA SOCIÉTÉ : La société sera gérée par Monsieur Cédric STEPHEN PRUNET. *ANNEE SOCIALE : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année. II) Le dépôt légal et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca, le 26 Juin 2026 sous le n° : 736697. NBA PREMIERLOFTS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS SIÈGE SOCIAL : 15, RUE AHMED ENNASSIRI, 2EME ETAGE, BUREAU B03, PALMIER-CASABLANCA RC : 616577 ; IF : 60257534 ; TP : 34781779 ; ICE : 003456741000035 Suivant le procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 23/06/2026, il a été décidé : 1.Approbation du rapport de la gérance sur l'augmentation de capital de la Société ; 2.Augmentation du capital social de la Société en numéraire d'un montant de Quatre-vingt mille Dirhams (80.000 MAD), pour le porter de la somme de Vingt mille Dirhams (20.000 MAD) à Cent mille Dirhams (100.000 MAD) ; 3.Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital et agrément des nouveaux associés : "La société NB PARTNERS SARLAU représentée par M. Nouredine BAQCHICH; "La société NBA OFFICES ET SPACES SARL représentée par M. Nouredine BAQCHICH. 4.Transformation de la forme juridique de la Société de SARLAU à SARL ; 5.Modification corrélatrice et refonte des statuts ; 6.Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales. Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 26/06/2026 sous le n°1030980. SOCIETE IMMOBILIERE NAVAROSINE RC : 652.809 APPROBATION ET RATIFICATION DES CESSIONS DE PARTS SOCIALES & MODIFICATIONS STATUTAIRES I- Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 mai 2026 de la société SOCIETE IMMOBILIERE NAVAROSINE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 43.300,00 dirhams, ayant son siège social à Casablanca - 5, rue de Grenoble, il a été décidé ce qui suit : -D'approuver et de ratifier la cession de la totalité des parts sociales détenues par Monsieur Richard Frédéric Joseph NAVARRO et Madame	Madeleine Lucie PAOLI au profit de Monsieur Hamza CHEFCHAOUNI, lequel est devenu associé unique de la société ; -De prendre acte de la démission de Monsieur Richard Frédéric Joseph NAVARRO de ses fonctions de gérant ; -De nommer, en qualité de gérant unique de la société, Monsieur Hamza CHEFCHAOUNI, pour une durée illimitée ; -De modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 24 juin 2026, sous le n° 1030402. III- La déclaration modificative au Registre du Commerce a été effectuée le 24 juin 2026, sous le n° 26503. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GÉRANT NOLUX SARL Aux termes du procès verbal en date du 12/05/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit : a)Modification de l'objet social de la société aux activités suivantes : "L'achat, la vente, l'import de toutes sortes de marchandises et notamment de l'ameublement et de la décoration intérieure, ainsi que tous produits d'ameublement domestique; b)La refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 25/06/2026 sous le numéro 1030783. BADRANE INTERNATIONAL LEGAL & BUSINESS ADVISORY SARL AU Aux termes d'un acte SSP en date du 13/04/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : BADRANE INTERNATIONAL LEGAL & BUSINESS ADVISORY SARL AU OBJET : Le conseil juridique, administratif et stratégique en matière civile, commerciale, sociétaire et internationale, à l'exclusion des activités réservées aux professions réglementées. SIEGE SOCIAL : 46 Boulevard Zerketouni 3ème ETG Apt n° 6 Casablanca. DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL : Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées à Mme KAOUTAR BADRANE. GERANCE : La société est gérée par Mme KAOUTAR BADRANE pour une durée illimitée. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature de Mme KAOUTAR BADRANE pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 726849 DU 23/04/2026 "EXCELTEX" SARL AU RC : 492723 Par décision extraordinaire en date du 01/06/2026, l'Associée unique de la société a décidé ce qui suit : - Le transfert du siège social et de l'ensemble de l'activité de la société de : Casablanca, 23, Rue Boured, 3ème étage, N° 5, Roches Noires au : N°42, Ennour III/1, Lotissement	El Kheir, Ain Chock, même ville. - La modification de l'article 04 et la mise à jour des Statuts. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le25/06/2026 sous le N° 1030620. « VTRESA » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000 DHS SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA ICE : 003990477000065 Aux termes des statuts en date du 19/06/2026, il a été décidé ce qui suit : Dénomination : « VTRESA » SARLAU. OBJET SOCIAL : L'importation, l'exportation, l'achat, la vente. SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, Casablanca. ASSOCIE : Monsieur DAHHAN AHMET: 100 parts sociales CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS DUREE : 99 ans GERANCE : Monsieur DAHHAN AHMET, est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée. DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 24/06/2026 sous le N° RC : 736249. LABOUSSE NEGOCE GENERAL- SARL RC : 55373 CESSION DE PARTS SOCIALES I - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 24/12/2025, enregistré à la même ville le 09/06/2026, les associés de la société " LABOUSSE NEGOCE GENERAL- SARL" société à responsabilité limitée, au capital de 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams, ayant son siège social à ROUTE 110 KM 9,5 FACE ONE QUARTIER INDUSTRIELCASABLANCA, ont décidé les suivantes : 1-Cession de 670 parts sociales : Cédants MR. LABOUSSE AHMED (340 parts) MR. LABOUSSE BRAHIM (330 parts) Cessionnaire ; MR. LABOUSSE MOHAMED (670 parts) 2- Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée " SARL " en société à responsabilité limitée d'associé unique " SARLAU ". 3- MR. LABOUSSE BRAHIM démissionne de la gérance de la société et se décharge du pouvoir de signature de tout acte relatif à la société. 4- La société sera gérée par l'associé unique MR. LABOUSSE MOHAMED. II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 26/06/2026 sous le numéro 1030920. LA SOCIETE " HELIOS AZD HOME TECH" SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 2, RUE ESSANAUBAR, ETG 4, BUREAU 12 CASABLANCA - CONSTITUTION I- Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Casablanca, du 05/05/2026, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée	d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION :Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique "Helios AZD Home Tech" S.A.R.L. d'Associé Unique. ASSOCIE UNIQUE :- Monsieur AZZ-EDDINE OUNAHI. OBJET SOCIAL : La Société a pour objet au Maroc et à l'étranger : -L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, la distribution, la représentation, le négoce et la commercialisation de tous produits électroménagers, équipements électriques et électroniques, appareils domestiques, matériels électrotechniques, accessoires et pièces détachées. -La distribution, la commercialisation et l'installation de tous équipements liés à l'habitat, notamment appareils électroménagers, équipements domestiques, solutions technologiques et produits de confort. -Plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. SIEGE SOCIAL : Le siège social de la Société est fixé à Casablanca, 2, Rue Essanaoubar, ETG 4, Bureau 12. APPORTS : L'associé unique apporte : Monsieur AZZ-EDDINE OUNAHI 10 000,00 DH DUREE DE LA SOCIETE : 99 années à compter du jour de sa constitution sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la Loi ou les présents statuts. CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 DH, divisé en 100 parts de 100 DH chacune, toutes appartenant à l'associé unique. EXERCICE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre. BENEFICES : Sur les bénéfices, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, le surplus est à distribuer entre les associés proportionnellement au nombre de parts appartenant à chacun d'eux. ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : La Société est gérée et administrée par Monsieur AZZ-EDDINE OUNAHI, comme Gérant Unique pour une durée indéterminée. II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 24/06/2026, sous le numéro 1030513. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT UNIQUE. SOCIETE ANNASR AL AKHDAR Société à responsabilité limitée au capital 100 000,00 dhs RC : 684769 - Les associés de la société ANNASR AL AKHDAR Société à responsabilité limitée au Capital de 100 000.00 DHS et dont le siège sociale est fixé 9 Bd Rahal El Meskini quatrième étage apt 8 Casablanca ont décidé suite à une assemblée générale extraordinaire du 16-06-2026 Les résolutions suivantes : 1.Dissolution anticipée de la société. 2.Nomination de monsieur MOHAMED RAJAB AMHIMMID BEN YAZED liquidateur de la société. 3.Désignation le siège de la société comme lieu de liquidation. Le dépôt légal des présentes décisions a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 29-06-2026 sous le numéro 1031065. AVIS DE PUBLICITE CONSTITUTION DE SOCIETE	I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 08.06.2026, il a été formé par : Société SAUTELMA ROTOLOK, Société par Actions Simplifiée, au capital de 150.000 Euros, Siège Social – France, 75 Rue Serpentine, 13510 Eguilles, RCS : Aix En Provence B 641 620 125, représentée par son Directeur Général : Monsieur Axel Duncan BRETON, Nationalité Française, Demeurant en –France . Une société à responsabilité limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : SAUTELMA MA OBJET SOCIAL : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : La conception, l'étude, le développement, l'ingénierie, la réalisation et la mise en œuvre de solutions, d'équipements et d'installations industrielles dans tous secteurs d'activité ; La fabrication, l'assemblage, la transformation, la commercialisation, la distribution et la vente de matériels, machines, équipements, pièces détachées et fournitures à usage industriel ; L'installation, la mise en service, le montage, le démontage, la rénovation, la modernisation et l'optimisation d'unités et d'équipements industriels ; La maintenance industrielle sous toutes ses formes (préventive, corrective, curative, conditionnelle), incluant l'assistance technique, le diagnostic, la réparation et le service après-vente ; Le conseil, l'audit, la formation et l'assistance technique dans les domaines liés à l'activité industrielle ; L'importation, l'exportation, l'achat, la représentation, la distribution et le négoce national et international de tous produits, équipements, matériels et technologies liés directement ou indirectement à l'objet social ; Le commerce, la représentation, la commission, le courtage international, L'expertise de tout matériel, l'organisation industrielle, la formation du personnel pour le compte des entreprises, l'encadrement du personnel, la remise en état, l'assistance technique. ? La création et l'exploitation d'agences, de bureaux, de dépôts pour faciliter la réalisation de l'objet social. La passation et l'exécution de tous marchés publics ou privés concernant lesdites activités. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers se rapportant à l'une ou à l'autre des activités spécifiées. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités pour le compte exclusif de la société et non pour les tiers. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations se rapportant à ladite activité, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commande, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes. SIEGE SOCIAL : - CASABLANCA - 12, RUE SABRI BOUJEMAA 1er ETAGE APT N° 6- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (DHS.100.000,00). Il est divisé en CENT (100) parts sociales de MILLE (1.000) DIRHAMS chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé-unique : Société SAUTELMA ROTOLOK SAS. ANNEE SOCIALE : Du 1er Juin au 31 Mai. Le premier exercice se terminant le 31 Mai 2027. GERANCE : Est nommé en qualité de Gérant-Unique pour une durée illimitée : Monsieur Axel Duncan BRETON. DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive, sauf dissolution anticipée ou prorogation. II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 29.06.2026 sous numéro 1031202. III/ La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca le 29.06.2026	sous numéro 736721. LA GERANCE AVIS DE PUBLICITE CONSTITUTION DE SOCIETE I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 16.06.2026, il a été formé par : Société PIQUETON & Soeurs, Société Civile, au capital de 505,00 Euros, Siège Social – France, Zone Industrielle Les Bagnols, 13127 Vitrolles, immatriculée au RCS n° 885 139 071 R.C.S. Salon de Provence, Représentée par : Monsieur Axel Duncan BRETON, Nationalité Française, Demeurant en – France. Société CAT INTERNATIONAL, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 5.000 Euros, Siège Social – France, 2 Allée des Lauriers Roses 13620 Carry-le-Rouet, immatriculée au RCS n° 848 756 599 R.C.S. Aix-en-Provence, Représentée par : Monsieur Guy Alfred ORVATTI, Nationalité Française, Demeurant en France. Une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : CATSAUT OBJET SOCIAL : Le Conseil aux Entreprises. L'organisation des Entreprises. L'étude de tout dossier d'investissement. L'étude de tout projet industriel ou commercial. L'étude de marché. Les études management pour toutes entreprises privées. La formation dans le domaine du management. La création et l'exploitation d'agences, de bureaux, de dépôts pour faciliter la réalisation de l'objet social. La passation et l'exécution de tous marchés publics ou privés concernant lesdites activités. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers se rapportant à l'une ou à l'autre des activités spécifiées. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités pour le compte exclusif de la société et non pour les tiers. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations se rapportant à ladite activité, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commande, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes. SIEGE SOCIAL : - CASABLANCA - 12, RUE SABRI BOUJEMAA 1er ETAGE APT N° 6- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (DHS. 10.000,00). Il est divisé en CENT (100) parts sociales de CENT (100) DIRHAMS chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés de la manière suivante : PIQUETONS & SEURS : 50 PARTS CAT INTERNATIONAL : 50 PARTS ANNEE SOCIALE : Du 1er Juin au 31 Mai. Le premier exercice se terminant le 31 Mai 2027. GERANCE : Sont nommé en qualité de Co-Gérants pour une durée illimitée, avec les pouvoirs séparés : Monsieur Axel Duncan BRETON et Monsieur Guy Alfred ORVATTI, DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive, sauf dissolution anticipée ou prorogation. II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 29.06.2026 sous numéro 1031198. III/ La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca le 29.06.2026 sous numéro 736719. LA GERANCE
---	--	--	--	--	--

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

ACCORAUTO S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 500 000 DH
SIEGE SOCIALE : 3, RUE NEUF BRISACH, 1 ER ETAGE, APPART. N°3 – MERS SULTAN - CASABLANCA
R.C : 621927 – L.C.E : 003447332000035

I - Aux termes du Procès-verbal de l’Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 Juin 2026, les associés de la société **ACCORAUTO SARL** ont décidé :
1- La cession des parts de Mr Nawfal HAZEM, en faveur de Mr Ayoub MADIH, soit 2 500 parts ;
2- La démission de Mr Nawfal HAZEM de son statut de Gérant ;
3- La nomination de Mr Ayoub MADIH en qualité de nouveau gérant.
II - Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le **23 Juin 2026**, sous le n° **1030126**.

SCHNYDERHEALTH
CREATION D'UNE SARLAU

Aux termes d'un A.S.S.P daté du 16 JUIN 2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
-DENOMINATION : SCHNYDERHEALTH
- OBJET SOCIAL : La Fabrication, Le Développement, L'importation, L'exportation Et La Commercialisation De Solutions De Haute Technologie Dans Le Domaine Des Equipements Médicaux Et Biomédicaux,
-SIEGE SOCIAL : 88 LOT OLFA EXTENTION RDC - CASABLANCA
- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS , divisé en 1 000 Parts.
-DUREE : fixée à 99 ans,
-GERANCE : Monsieur Moulay Mustapha El Alaoui
DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **26/06/2026** Sous le N° **1030970**, immatriculée sous le N° **736657**.

SOCIETE D'ELEVAGE ET DE TRANSFORMATION DE LA DINDE E L D I N
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 67.840.000,00 DE DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : HAD SOUALEM - ZONE INDUSTRIELLE DU SAHEL, LOTS 80 ET 82 (PROVINCE DE BERRECHID)
R.C. BERRECHID 1.937 - L.F. 01003188

I- Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 juin 2026, il a été décidé :
- de réduire le capital social de la société d'un montant de (67.840.000) dirhams pour le porter de (135.680.000,00) dirhams à (67.840.000) dirhams par par diminution de la valeur nominale de l'action de 100 dirhams à 50 dirhams chacune.
- de modifier l'article 6 des statuts.
- de mettre à jour les statuts
II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe de Tribunal du Commerce de Berrechid le 22 juin 2026 sous n° **807**.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

"OS ESTATE"
CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un A.S.S.P du 15 JUIN 2026, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
-DENOMINATION: OS ESTATE
-OBJET SOCIAL: LOCATION APPARTEMENTS, PIÈCES D'APPARTEMENT, LOCAUX DIVERS, IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE PAR SOUS-LOCATION.

- **SIEGE SOCIAL :** RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE MOSTAFA MAANI ET 11 JANVIER- CASABLANCA.
-CAPITAL: 100.000,00 dhs, divisé en 1 000 Parts de 100,00 Dirhams.
"DUREE : fixée à 99 ans
"GERANCE : Mr AZIZ EL GUERRAB
DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **26/06/2026** Sous le N° **1030730**, immatriculée sous le N° **736529**.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LARROCHE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 600 000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 34, BD MOHAMED V
NUMERO D'IDENTIFIANT FISCAL 01030566
ICE 001824822000083 / RC 181653

I - Aux termes d'une délibération en date du 23 Juin 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé ce qui suit :
-Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation ;
-Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
-Constatation de la clôture de de liquidation.
II - Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 30 Juin 2026, sous le N° 1031381.
POUR EXTRAIT ET MENTION

SORENO CONSULTING SARL
TEL : 05 22 28 20 40
CONSTITUTION D'UNE SARL

I-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 juin 2026, il a été constitué une S.A.R.L., dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION ; " KECHMIA" SARL
OBJET : La Société a pour objet :
"La promotion immobilière.
"La construction et le bâtiment
"La gestion immobilière
DUREE : 99 années.
SIEGE SOCIAL : 144, RUE MED SMIHA, RESIDENCE JAWHARATE MED SMIHA 6 EME ETG N°35 DERB OMAR-Casablanca.
CAPITAL SOCIAL : 100.000, 00 DHS divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune attribuées aux associés :
Mme Fatima Zohra OUTAGHANI 250 PARTS
Mr Alexandros AXIOTIS 250 PARTS
Mlle SOFIA AXIOTIS 250 PARTS
Mlle MIA AXIOTIS 250 PARTS
LA GERANCE : Mme Fatima Zohra OUTAGHANI, est nommée gérante unique de la société pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : Année civile.
Le dépôt légal a été effectué en ligne au tribunal de commerce de Casablanca sous le Numéro **1030835** le **25/06/2026**
La société est immatriculée au registre de commerce sous le Numéro **736587** le **26/06/2026**.

LUXIVO DETAILING SARL AU

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/06/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION :LUXIVO DETAILING SARLAU.
OBJET :-L'objet de la société : Esthétique automobile, vente et installation de matériel et accessoire automobile, vente de produits d'entretien automobile.
SIEGE SOCIAL : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2eme ETG SIDI BERNOUSSI Casablanca.
DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL : Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune. Les parts sociales sont attribuées à Mr BEN HANNOUNE MOHAMED EL AMINE: Apporte une somme de: 100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams)
GERANCE : La société est gérée par Mr BEN HANNOUNE MOHAMED EL AMINE. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de Mr BEN HANNOUNE MOHAMED EL AMINE pour une durée illimitée.
N° REGISTRE DU COMMERCE **736709**

SOCIETE SEOUL LAB
SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique Ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : société SEOUL LAB SARLAU
OBJET DE LA SOCIETE : TENANT UN ETABLISSEMENT DE SOINS DE BEAUTE
SIEGE SOCIAL : RUE DE LARACHE ASSALAM BEAUSEJOUR LOT N° 7 HAY HASSANI. Casablanca
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique MME JIHAN MALMI.
DUREE: 99ans
GERANCE: MME JIHAN MALMI.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1031256**, RC n° **737017** du **29/06/2026**

GOLDEN STEP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE - CASABLANCA
RC : 736971
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: GOLDEN STEP
Objet principal:
-Import export en général.
-Négoce en général
Capital social: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
Mr. EL BARMAKI MAHJOUB à concurrence de **1000 Parts**
Siège Social: N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Gérance: la société sera gérée par **Mr. EL BARMAKI MAHJOUB**
Durée: 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 26/06/2026 sous le numéro 1031160 et inscrit au **RC N°736971**.

" GLOW MAROC- SARLAU"
RC N° 737399
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 25/06/2026, enregistré à la même ville le 01/07/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES: Mlle. EL MOUTAOUKIL FATIMA ZAHRA.
2°) DENOMINATION: GLOW MAROC- SARLAU.
3°) OBJET : la société a pour objet : ACTIVITE PRINCIPALE : Importateur (Marchand) vendant en demi-gros.

4°) SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 100 (Cent) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit : Mlle. EL MOUTAOUKIL FATIMA ZAHRA 1000 parts.
8°) GERANCE : Mr. EL HABIB EL OUAZGITY est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **01/07/2026** sous le numéro **737399**.

HORIZON WASH SARL
RC CASABLANCA: 736385
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/05/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL :
Dénomination : HORIZON WASH SARL
Objet : Délavage industriel ; Confection et textiles.
Associé : Mr LAHJAOUZI EL MEHDI: 700 PARTS, et Mr MABROUK SAID: 300 PARTS.
Siège social : 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.
Capital social : 100.000,00 Dirhams.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre ;
Gérance : Mr LAHJAOUZI EL MEHDI.
Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro **1030586** le **25/06/2026**.
POUR EXTRAIT ET MENTION

EL FILALI YOUSSEF SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 3 RUE ABOU BAKER SEDDIK, RDC, CASABLANCA.
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé le 13 Mai 2026, il est établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé Unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : " EL FILALI YOUSSEF SERVICES " Société à Responsabilité Limitée à associé unique. **Objet principal :** La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger :
1. Salon de The ;
2. Cyber Cafe.
3. Transfert d'argent et intermédiation financière ;
4. Négoce ;
5. Tous services financiers ;
6. Transport de marchandises.
APPORTS - CAPITAL - PARTS SOCIALES :
Le capital social est fixé à la somme de Cent mille (100.000,00) Dhs qui a été versée dans la caisse de la société et divisé en mille (1000) parts de cent (100) Dhs chacune, libérées totalement du capital et attribuées à l'associé unique comme suit :
Monsieur Youssef EL FILALI 1000 Parts
L'associé unique fait l'apport en numéraire suivant :
Monsieur Youssef EL FILALI 100.000,00 Dirhams
Siège Social : 3 Rue Abou Baker Seddik,

RDC, Casablanca.
Gérance : la société sera gérée par Monsieur Youssef EL FILALI.
Durée : L'exercice social commence LE PREMIER JANVIER ET SE TERMINE LE 31 DECEMBRE de chaque année.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 16 Juin 2026 sous le numéro du Registre de commerce **735023**.

MEH EXPERTISE
ANNONCE LEGALE CONSTITUTION
SOCIETE EBSC CONSTRUCTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: DOMICILIÉ À 426 BLOC 16 HAY RIAD - KHOURIBGA
RC N°9803

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/05/2026 à Khouribga, il a été procédé à la constitution d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : Société EBSC Construction
Siège social : Domicilié à 426 Bloc 16 hay riad khouribga
Objet social : Immeubles, promoteur immobilier- Achat et vente de terrains- Importation et exportation (marchand ou intermédiaires effectuant).
Durée : 99 ans
Capital social : 100.000,00 dh, divisé en 1000 parts de 100 dh chacune Le capital social est entièrement libéré, souscrit en totalité respectivement à :
EL BOUQA Bouchaib : 50000,00 dh,
CHARKAOUI SALOUMI : 50000.00 dh
La gérance : la société est gérée conjointement par messieurs EL BOUQA BOUCHAIB et CHARKAOUI SALOUMI
Année sociale : du 01er janvier au 31 décembre de chaque année.
Immatriculation : la société a été immatriculé au registre de commerce du tribunal de 1ere instance de la ville de khouribga le 25/05/2026 sous le numéro : **9803**.

" SAMIKAS" SARL - A U
CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I- Aux termes d'un acte S.S.P du 20-05-2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : " SAMIKAS" sarl - A U
DURRE : 99 ANNEES à compter du jour de sa constitution.
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 26, AVENUE MERS SULTAN, APPT 3 ETAGE 1
OBJET SOCIAL : REPRESENTANT DE COMMERCE (PRODUITS COSMETIQUES)
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 10 000 DH divisé en 100 PARTS de 100 DH chacune, entièrement libérées en numéraire et attribuées à Mme Ghizlane ZADI, associée unique.
GERANCE : Mme Ghizlane ZADI, associée unique, est nommée Gérante, pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.
II- La société est inscrite au registre de commerce de Casablanca sous n° **735349**.
III- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **19-06-2026** sous le n° **1029539**.

" TÜV RHEINLAND MOROCCO "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 300.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - RUE N° 3 IMM. N° 6 - 1ER ETAGE N° 101 - ROUTE OASIS SQUARE - QUARTIER OASIS - 20400 RC. CASABLANCA N° 146135
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, AGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL, ET MISE A JOUR DES STATUTS

I-Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date du 10 avril 2026, les associés de la société " TÜV RHEINLAND MOROCCO " -SARL, ont décidé :
-D'étendre l'objet de la société pour y adjoindre les activités suivantes :
"Modifier l'article 3 " **OBJET SOCIAL** " des statuts.
"Activité de contrôle et d'inspection des travaux de construction.
"Inspection technique, contrôle et certification des installations techniques.
"Ingénierie-conseil et expertise technique
"Conformité réglementaire et contrôle des bâtiments :
"Services industriels, pétroliers et gaziers
"Services environnementaux et géotechniques
"Assistance technique et support client
"Transférer le siège social de la société de : "CASABLANCA- RUE N°3 IMM. N°6 - 1er ETAGE N° 101 - ROUTE OASIS SQUARE- QUARTIER OASIS - 20400. A l'adresse suivante : "CASABLANCA - IMMEUBLE 4 DU ZENITH MILLENIUM 4-35, LOTISSEMENT ATTAOUFIK, 3ème ETAGE.
"Modifier l'article 4 " SIEGE SOCIAL " des statuts.
"Augmenter le capital social de 700.000,00 dirhams pour le porter de 300.000,00 dirhams à 1.000.000,00 dirhams, et ce, par l'émission de 7.000 parts sociales nouvelles de valeur nominale 100,00 dirham chacune, à prélever à due concurrence sur le compte " Report à nouveau " ;
Les parts nouvelles sont ainsi réparties entre les associés en proportion de leurs apports, à savoir :
"La société " **TÜV Rheinland Maghreb**" 3.570 parts sociales.

"La société " TÜV International GmbH - Unternehmensgruppe TÜV Rheinland", 3.430 parts sociales.
Soit sept mille 7.000 parts sociales.
Les parts nouvelles ainsi créées seraient assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires à compter du jour de la réalisation effective de l'augmentation.
"Modifier l'article 7 " Capital social " des statuts, le capital social se trouvant désormais fixé à 1.000.000,00 dirhams divisé en 10.000 parts de 100,00 dirhams chacune. "et mettre à jour les statuts de la société en tenant compte de transfert de siège social et l'augmentation du capital social susvisés, en précisant, en tant que de besoin, que l'adoption des nouveaux statuts n'est pas à l'origine de la création d'une personne morale nouvelle.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 25 juin 2026, sous le n°1030805.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

Pour vos
Annonces
Contactez
Tél.:
0522.83.83.96

INFORMATIONS

AUTOMOBILE : ATTIJARIWABA BANK ET L'AMICA SCLENT UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

Attijariwafa bank et l'Association Marocaine pour l'Industrie et la Construction Automobile (AMICA) ont signé une convention de partenariat stratégique, paraphée par Hind Driouech, Directrice Exécutive en charge du Marché de l'Entreprise au sein du groupe Attijariwafa bank, et Rachid Machou, Président de l'AMICA. Ce partenariat vise à renforcer l'accompagnement financier et opérationnel des entreprises de l'écosystème automobile et à soutenir la compétitivité de ce secteur.

Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis du secteur automobile marocain, leader industriel et premier exportateur du Royaume. Il traduit une volonté commune d'accompagner les entreprises membres de l'AMICA ainsi que les nouveaux investisseurs, en mettant à leur disposition des solutions adaptées à leurs enjeux de croissance, d'innovation et d'internationalisation. A travers cette convention, Attijariwafa bank déploiera un dispositif global d'accompagnement en faveur des entreprises de l'écosystème automobile, intégrant des solutions de financement de l'investissement, de soutien au cycle d'exploitation, ainsi que des services à forte valeur ajoutée en matière de cash management, commerce international, conseil et formation. Des offres spécifiques ou des mécanismes de cofinancement et de garantie en partenariat avec Tamwilcom, viendront soutenir les projets de modernisation, de développement et d'innovation des opérateurs du secteur. En parallèle, ce partenariat prévoit également un accompagnement non financier à travers l'organisation de séances de formation, la mise en relation avec des partenaires à l'échelle nationale et internationale, ainsi



que l'accès aux plateformes de business networking du Groupe, notamment en Afrique. Il vise ainsi à favoriser l'intégration industrielle, le développement des exportations et le renforcement des chaînes de valeur locales. En s'associant à l'AMICA, Attijariwafa bank confirme

son positionnement de partenaire bancaire de référence des entreprises marocaines et réaffirme son engagement en faveur du financement de l'économie réelle et de l'accompagnement des secteurs stratégiques. De son côté, l'AMICA poursuit son rôle d'acteur fédérateur de la filière automobile, en facilitant l'accès de ses membres à des solutions de financement et d'accompagnement adaptées, tout en contribuant à l'attractivité de la plateforme industrielle marocaine. Au-delà de l'aspect financier, ce partenariat traduit une ambition commune d'accompagner les transformations du secteur, notamment en matière de transition écologique, de décarbonation et d'innovation technologique, afin de répondre aux exigences des marchés internationaux et renforcer la compétitivité durable de l'industrie automobile marocaine. Par son impact attendu sur le développement des écosystèmes industriels, la création d'emplois qualifiés et la consolidation du positionnement du Maroc en tant que hub automobile régional et continental, cette initiative illustre une coopération exemplaire entre le secteur bancaire et une organisation professionnelle, au service du développement économique du Royaume."■

Fiduciaire Basma (S.A.R.L)

*** Travaux Juridiques**

*** Conseils**

*** Travaux Comptables**

*** Audit**

**Siège: COMPLEXE BUSINESS SQUARE JARDIN GH4, ANGLE LOTISSEMENT LES BEAUX JARDINS ET BD TAH 1ER ETAGE BUREAU N° 9
AIN CHOK – CASABLANCA.**

Tél.: 05.22.50.55.41/ Gsm:06.61.05.50.67 / 06.66.48.62.94

Email : Fidubasma@gmail.com

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES**FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI**

Avec une variété de service supplémentaire :

- * Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**
- * Conseil Juridique, fiscal et comptable**
- * Tenue de comptabilité**
- * Diagnostic des entreprises * Audit**

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 -
Casablanca -

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

pour vos annonces légales contactez:

E-Mail : hanycommunication@gmail.com

hanycommunication@menara.ma

www.lejournaldesannonces.ma

JURIGEST

- * Assistance et Gestion Comptable**
- * Assistance et Gestion en fiscalité**
- * Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- * Tous Travaux Audit**
- * Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca

Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

